



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA NIÈVRE

Direction du pilotage interministériel
Pôle Environnement et Guichet unique ICPE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE VARENNES-LÈS-NARCY

Il sera procédé à une enquête publique, présentée par la société Réseau de Transport d'Électricité (RTE), du lundi 13 juin au mercredi 22 juin 2016 inclus, ayant pour objet l'établissement des servitudes d'appui, de passage, d'élagage et d'abattage sur le territoire de la commune de VARENNES-LÈS-NARCY, en vue de la réhabilitation de la ligne électrique à 63 000 volts « Garchizy – Perroy - Beffes ».

Le dossier d'enquête publique et les pièces qui l'accompagnent seront déposés en mairie de VARENNES-LÈS-NARCY et pourront être consultés par le public aux heures habituelles d'ouverture des bureaux.

Un registre d'enquête à feuillets non mobiles sera déposé en mairie de VARENNES-LÈS-NARCY pendant toute la durée de l'enquête afin que le public puisse y formuler éventuellement ses observations, qui pourront également être adressées par écrit au commissaire enquêteur. Les observations pourront également être adressées par voie électronique à l'adresse suivante : PREF-ICPE-CONTACT-PUBLIC@NIEVRE.GOUV.FR avant la fin de l'enquête. Elles seront tenues à la disposition du public en mairie de VARENNES-LÈS-NARCY dans les meilleurs délais.

L'avis d'enquête et les pièces du dossier seront mis en ligne sur le site Internet de la préfecture de la Nièvre : www.nievre.gouv.fr (onglet Publications > Enquêtes et marchés publics > Enquête publiques).

Mme Josette DESBORDES, retraitée de la fonction publique d'État, désignée en qualité de commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations en mairie de VARENNES-LÈS-NARCY :

- le lundi 13 juin 2016, de 14H00 à 17H00 ;
- le mercredi 22 juin 2016, de 14H00 à 17H00.

A l'issue de la procédure et à l'appui des observations du pétitionnaire, les servitudes seront établies par arrêté préfectoral.